



## MOBILISONS-NOUS CONTRE LA NOUVELLE POLITIQUE EDUCATIVE DE LA MAIRIE DE TOULOUSE !

*Demandons le rétablissement de la gratuité de la cantine !*

### RASSEMBLEMENT PLACE DU CAPITOLE

**le vendredi 19 juin 2015 à 12h**

*(jour du conseil municipal)*

Pétition en ligne : [goo.gl/kuwvnN](http://goo.gl/kuwvnN) ou [www.fcpe31.org](http://www.fcpe31.org)

Des questions ? Contactez la FCPE31 : 05.34.40.57.70 – [contact@fcpe31.org](mailto:contact@fcpe31.org)

Malgré l'annonce de la priorité donnée à l'éducation par la mairie de Toulouse, les signaux de la politique éducative qui sera effective à la rentrée scolaire de septembre 2015, sont au rouge : suppression de la gratuité de la cantine pour les faibles revenus, augmentation des tarifs des CLAE et cantine, baisse de la dotation aux écoles. A cela s'ajoute la crainte d'une réduction du nombre d'ATSEM en maternelle.

Le maire de Toulouse a envoyé le 11 avril 2015 un courrier à tous les parents d'élève annonçant ces décisions douloureuses sans en donner les détails (nous vous les donnons ci-dessous). Il justifie ces décisions en invoquant des contraintes financières venant de l'Etat, le bilan de la précédente municipalité... Il reproche également l'application de tarifs particulièrement bas par rapport aux autres villes de France.

Dans ce débat sur la politique éducative de la ville, la FCPE considère que les économies prévues se feront au détriment de tous les écoliers toulousains, tout en étant négligeables par rapport aux enjeux actuels de l'éducation.

C'est pourquoi nous appelons à la mobilisation de tous pour faire reculer la mairie de Toulouse avant que ces mesures ne s'appliquent.

### Suppression de la gratuité de la cantine pour les faibles revenus :

Dès septembre, 7 000 enfants sur les 28 000 scolarisés dans les écoles publiques de Toulouse passeront de la gratuité à 1,10€ / repas, soit pour exemple 66€ / mois pour une famille de 3 enfants. Un budget que ces familles n'ont pas !

Conséquence de cette mesure : des enfants ne mangeront plus à la cantine et ne bénéficieront donc plus d'un repas équilibré et d'un moment de socialisation au CLAE.

La mairie de Toulouse indique réfléchir à la mise en place de dérogations pour maintenir la gratuité pour les familles les plus en difficulté. Alors, pourquoi ne pas simplement maintenir la gratuité ?

## Hausse du tarif des repas et CLAE :

---

Ci-dessous un tableau comparatif de l'évolution des tarifs d'une année sur l'autre (attention, les tranches de revenus ne sont plus les mêmes).

| Tarifs 2014-2015 |                  |            |
|------------------|------------------|------------|
| Revenus          | Cantine (/repas) | CLAE (/an) |
| <914€            | <b>Gratuit</b>   | 31€        |
| 915-1372€        | 1,60€            | 39€        |
| 1373-1600€       | 2,84€            | 50€        |
| 1601-2400€       | 3,20€            | 63€        |
| 2401-3200€       | 3,30€            | 63€        |
| 3201-4500€       | 3,45€            | 80€        |
| 4501-5500€       | 3,66€            | 101€       |
| >5500€           | 3,87€            | 101€       |

| Tarifs 2015-2016 |                  |            |
|------------------|------------------|------------|
| Revenus          | Cantine (/repas) | CLAE (/an) |
| <1000€           | <b>1,10€</b>     | 50€        |
| 1001-1300€       | 1,45€            | 100€       |
| 1301-1600€       | 1,85€            | 120€       |
| 1601-2000€       | 2,30€            | 150€       |
| 2001-2400€       | 2,70€            | 150€       |
| 2401-2800€       | 3,15€            | 150€       |
| 2801-3200€       | 3,55€            | 150€       |
| 3201-4500€       | 4,00€            | 200€       |
| 4501-6000€       | 4,60€            | 300€       |
| 6001-8000€       | 5,60€            | 350€       |
| > 8000€          | 6,60€            | 400€       |

*Revenus mensuels nets – Tarifs pour 1 enfant, en élémentaire*

*Participation au CLAE toute la journée – Le nouveau tarif cantine inclus le CLAE du midi*

Si les tarifs de cantine devraient baisser pour 8000 enfants (sur 28000), ces différentes augmentations auront un **impact financier important** sur les autres familles, et ce dans un contexte où les impôts locaux vont également **fortement progresser (+15%)**.

Ces mesures entraîneront une **baisse de fréquentation de la cantine et du CLAE**, avec pour **conséquences une baisse de la mixité sociale à l'école**. Elles auront également un **impact sur l'organisation professionnelle des parents**.

## Baisse des dotations aux écoles :

---

La dotation baisse de 75 à 65€ / enfant / an, soit une **baisse de 13% pour les fournitures, livres, téléphone, photocopieur ... dans les écoles**.

Conséquence de cette mesure : des écoles moins bien équipées pour enseigner.

## Mise en place de « bassins scolaires » :

---

La mairie de Toulouse a mis en place des « bassins scolaires » permettant de répartir les enfants en fonction des places disponibles dans les écoles du bassin. Le **risque** est d'avoir une affectation des enfants au détriment de l'école de proximité, conduisant à une **augmentation des temps de trajet maison-école**. L'augmentation du nombre d'enfants à scolariser sur Toulouse **ne doit pas conduire au remplissage maximum des classes mais à l'ouverture de nouvelles classes dans les écoles au plus proche de leur lieu de vie**.

## Notre position :

---

**La FCPE dénonce la nouvelle politique éducative** décidée ces derniers mois par la **mairie de Toulouse**, qui aura de graves répercussions sur la scolarité des enfants.

**Elle réaffirme son attachement au principe de gratuité de l'école et des activités périscolaires**, et exige des tarifs de cantine et CLAE **qui n'excluent personne**.

**La FCPE demande à la Mairie de Toulouse d'instaurer à nouveau la gratuité de la cantine** pour les familles qui en ont besoin et de **développer une politique éducative ambitieuse pour offrir les meilleures conditions d'apprentissage pour la réussite de tous les élèves**.